

L'objectif de cet article est de... Construction
spécificationnelle et grammaire phraséologique

*“L'objectif de cet article est de” : “specificational” constructions and
phraseological grammar*

Dominique Legallois et Philippe Grea



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/657>
ISSN : 2111-5044

Éditeur

Presses universitaires de la Méditerranée

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2006
Pagination : 161-186
ISSN : 0765-4944

Référence électronique

Dominique Legallois et Philippe Grea, « *L'objectif de cet article est de... Construction spécificationnelle et grammaire phraséologique* », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 46 | 2006, mis en ligne le 01 décembre 2009, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/657>

Dominique Legallois et Philippe Grea
(CRISCO, MODESCOS, Université de Caen)
(MODYCO, Université de Nancy II)
dominique.legallois@unicaen.fr
philippe.grea@u-paris10.fr

L'objectif de cet article est de...
Construction spécificationnelle et grammaire
phraséologique

Les processus de fixation langagière dans la compétence discursive sont le plus souvent perçus comme des phénomènes inhérents soit aux lexèmes/phrasèmes (lexicalisation), soit aux grammèmes (grammaticalisation). De nombreux travaux tant diachroniques que synchroniques, ont permis d'apprécier ces processus fort hétérogènes, mais centraux dans la vitalité d'une langue.

L'objectif est ici de montrer, à la suite d'autres analyses, qu'il est concevable de considérer certaines séquences syntaxiques (supérieures au syntagme) comme des cas d'unités figées, « fixées » dans notre savoir discursif, douées de caractéristiques sémantiques ou pragmatiques spécifiques. Autrement dit, nous pensons qu'il est possible de déceler des unités phraséologiques là où l'on voit généralement une liberté combinatoire prise en charge par des règles de composition syntaxique. L'exemple étudié dans le cadre de cet article est celui des énoncés spécificationnels du type :

- (1) N EST QUE P/N, C'EST QUE P : *mon propos, c'était qu'on ne m'emmerde pas* (20-03-95)
- (2) N EST DE INF/N, C'EST DE INF : *la première mesure est de fixer la règle du jeu* (23-01-95)

Sauf mention, toutes les occurrences proviennent du journal *Libération* (l'intégralité de l'année 1995). C'est donc sur les données de

ce corpus que portera notre investigation. Nous traiterons les différentes formes données ci-dessus (avec complément phrastique ou infinitif, avec présence ou non du pronom de reprise *ce*), comme les réalisations de la forme générale « nue » notée N EST QUE P./INF. Nous ne prendrons pas en compte pour des raisons de place, les énoncés spécificationnels (fréquents) avec réalisation nominale du complément. Par exemple :

- (3) *À Tahiti, le problème est la crise sociale* (14-09-95).

La première partie de l'article étudie les caractéristiques syntactico-sémantiques et pragmatiques des énoncés spécificationnels ; la deuxième, en s'appuyant sur la notion de « construction », établit leur statut d'unités phraséologiques. Dans la troisième partie, nous analysons les données issues du corpus. Il s'agit d'examiner les noms employés dans la structure, aussi bien qualitativement que quantitativement, ainsi que d'apprécier les niveaux multiples d'idiomaticité : si la forme nue N EST QUE P./INF. constitue, à un niveau général, une unité, un tout, elle connaît également des emplois lexicalement figés. De là, nous discutons dans la quatrième partie la capacité de cette forme à accueillir des noms non prédestinés, ainsi que sa complémentarité avec d'autres constructions pour former des énoncés innovants.

I. Caractéristiques syntaxiques, sémantiques et pragmatiques des énoncés spécificationnels

La forme étudiée ici n'est pas récente, puisque nous en avons une première attestation dans Frantext dès le début du XVI^e siècle :

- (4) *Vous sçavez la perversité de Banquet, qui a faulx couraige. Sa principale habillité, c'est de tuer gens par oultraige* (Nicolas de La Chesnaye, *La Condamnation de Banquet*, 1508).

Nous donnons ici les principales caractéristiques des énoncés spécificationnels (désormais **ES**¹). Ces constructions sont évidemment

1. **ES**, donc, pour « énoncé spécificationnel », soit la réalisation en discours de la construction spécificationnelle, notée **CS**.

à rapprocher des constructions pseudo-clivées¹ avec lesquelles elles partagent bien des propriétés. Si l'on considère l'exemple :

- (5) *Le piquant de l'affaire, c'est que Martine Anzani vient justement d'être nommée à la chambre criminelle de la Cour de cassation...* (Libération 11-02-95)

dans lequel on observe un adjectif nominalisé², on peut facilement proposer une structure pseudo-clivée correspondante :

- (5') *Ce qui est piquant dans l'affaire, c'est que...*

Nous considérons, sans parler de dérivation, que la structure spécificationnelle court-circuite la pseudo-clivée, la simplifie dans une sorte d'économie communicationnelle, grâce à une grammaticalisation qui ne porte pas en tant que telle sur l'emploi nominal de l'adjectif *piquant*, mais sur la forme « abstraite » N EST QUE P./INF. Pour les noms les plus employés dans ces énoncés (*objectif, problème...*), une pseudo-clivée équivalente, si elle est possible, se révèle immédiatement « lourde » :

- (6) *Ce qui est/constitue notre but → notre but, c'est que...*
 (6') *Ce qui est problématique pour nous, c'est que → notre problème, c'est que...*

La construction s'inscrit dans une double fonction informationnelle : la topicalisation, accentuée dans la structure avec le pronom de reprise, et la focalisation sur le constituant phrastique ou infinitif, grâce au retardement opéré par le dispositif syntaxique (la réalisation du complément attendu est en quelque sorte suspendue par *ce*). À cela s'ajoute un rôle de connecteur facilement repérable en contexte : parmi les relations de cohérence, celle de contraste est sans doute la plus saillante. Par exemple :

1. Pour une analyse de fond des pseudo-clivées, cf. Roubaud (2000) et Apothéloz (à paraître a et b). Les articles d'Apothéloz abordent également, dans une perspective à la fois syntaxique et discursive, « nos » énoncés spécificationnels. Nous le remercions de nous avoir communiqué son précieux travail, non encore publié.

2. Cf. Gaatone (1998).

- (7) *Groucho invente une certaine mademoiselle Fifi et Carmen revient auditionner, en français, le visage masqué. Elle chante « Je vous aime mon chéri » et fait un triomphe. Le drame, c'est que Steve Hunt décide d'engager à la fois Carmen et mademoiselle Fifi. (Libération, 17-11-1995)*

Le drame, c'est que est ici un connecteur auquel pourrait se substituer — sans avantage — des adverbes comme *pourtant, cependant* :

- (7') *Elle chante « Je vous aime mon chéri » et fait un triomphe. Cependant, Steve Hunt décide d'engager à la fois Carmen et mademoiselle Fifi.*

Dans les emplois sans pronom de reprise, le dispositif topicalisation/focalisation est certes moins marqué, mais est tout de même efficient en raison de la nature cataphorique du SN (et de l'incomplétude sémantico-référentielle du nom, cf. plus bas), en attente d'une identification par le complément. Ce qui est en attente est toujours, en quelque sorte, sujet d'une focalisation.

On posera que la construction N EST QUE P./INF. est composée d'une partie informativement « sous-spécifiée », le SN, et d'une partie spécifiante, le verbe *être* et le constituant phrastique¹. La relation entre les deux mouvements n'est pas attributive au sens strict d'une caractérisation répondant à la question « comment ? » (pour cette raison, la pronominalisation par « le » est impossible) ; plutôt, le SN sous-spécifié et la séquence spécifiante (le complément) sont dans une relation de détermination ; il s'agit bien pour le constituant phrastique, d'apporter un contenu par lequel on identifie ou spécifie *quel est le N* en question. De ce fait, on trouve légitimité à considérer ces constructions comme en partie motivées par un jeu dialogal implicite, que justifient parfaitement les emplois avec pronom de reprise :

- (8) *quel est ton objectif?*
— *c'est de...*

Ces constructions témoigneraient alors de la constitution interactionnelle sous-jacente de certains énoncés, mais également plus globalement, des textes monologiques eux-mêmes, puisque nombre de

1. Cf. Blanche-Benveniste (1992).

constructions spécificationnelles possèdent une fonction manifeste d'organisateur textuel¹, fondée sur une dimension dialogale implicite : on les repère souvent à un point nodal du texte. Cette dimension n'est pas incompatible avec une autre fonction, interprétative et toujours interactionnelle : le nom sous-spécifié indique par anticipation comment interpréter, comprendre ou catégoriser le complément. Par exemple :

- (9) *L'hiver dernier, le gaz produisait à Sarajevo 500 mégawatts d'énergie par heure. Soit la quasi-totalité de l'énergie du chauffage. Sans gaz, Sarajevo gèlera en décembre. La vérité est que le gaz de Sarajevo est fourni par la Russie, payé par des fonds de la CEE, transité par la Serbie et la Bosnie serbe (qui se servent au passage). Son retour à Sarajevo est éminemment politique.* (07-09-95)

L'alimentation en gaz de Sarajevo par la Russie est donnée d'emblée comme un fait (ou une vérité) incontestable, donc à prendre comme tel dans le raisonnement général portant sur le contexte du rétablissement du gaz dans cette ville. La dimension argumentative de ces constructions (avec, par exemple, la contrainte de présupposés²) est bien sûr manifeste.

Au niveau cognitif, les spécificationnelles possèdent un avantage certain sur les pseudo-clivées : leur forme nominale permet une hypostase, une substantialisation, ainsi qu'un étiquetage (comme nous l'avons vu) de la partie (phrastique) spécifiante. L'hypostase, qui procède pour ainsi dire d'une catégorisation ad hoc d'un référent discursif, s'inscrit ainsi en mémoire pour faciliter sa « manipulation » cognitive et discursive, sa confrontation à d'autres hypostases du même type (par exemple, plusieurs objectifs), sa participation à une série, etc. Il s'agit bien de construire l'illusion d'un concept délimité, chosifié, là où le référent n'est qu'un événement ou un fait, et non une « substance ». D'ailleurs, de façon paroxystique, les noms postiches, comme le mot *chose*³, jouent cette fonction de simple classificateur sans réel concept.

1. Cf. Schmid (2000) et Ivanič (1991) pour l'anglais, Legallois (2006) pour le français.

2. Cf. Schmid (2001) pour un examen des présupposés comme « bluffs ».

3. Cf. Kleiber (1987).

Les noms employés dans toutes ces constructions forment une famille, certes dispersée, mais identifiable extensionnellement (voir la partie 2). La caractéristique principale de ces noms est, bien sûr, leur incomplétude informationnelle, ainsi que leur faible consistance figurative (dans le sens sémiotique du terme, mais aussi, d'ailleurs, tropologique) : difficile en effet de concevoir l'image mentale d'un problème, d'une proposition, d'un prétexte, etc. En linguistique anglaise, le terme de *shell nouns*¹ a été donné à ces noms « creux », pour lesquels le terme de *substantif* est à proscrire².

Enfin, les **ES** font écho à d'autres constructions apparentées dans lesquelles figurent des noms sous-spécifiés :

- ▶ SN consister à INF *le but consiste à développer...*
- ▶ SN vouloir/exiger/stipuler que P : *la logique voudrait que*
- ▶ Le N + que P/de INF : *le fait que..., l'idée de faire intervenir la police*³ (les noms opérateurs)
- ▶ le N selon lequel : (*l'hypothèse selon laquelle...*)

ou avec des emplois d'anaphores conceptuelles [ce N] (ce *résultat*), des emplois méta-énonciatifs évaluatifs en construction détachée⁴ (*chose étonnante, épineux problème, etc.*).

- (10) *La carrière de la série 120 s'éteint en 1970, après 13 ans et 671 322 exemplaires produits. Chose étonnante, c'est en version deux portes, dite "coach", que l'Amazon sera la plus appréciée (16-01-95).*

L'avantage communicationnel d'une telle forme est donc évident : elle concentre dans une seule période, un dispositif complexe de mise en saillance, de connexité, de catégorisation d'un référent discursif, en un « concept » ad hoc.

1. Schmid (2000).

2. Pour cette raison, nous préférons le terme d'*adjectif nominalisé* à celui d'*adjectif substantivé*.

3. Sur ces constructions, cf. Riegel (1996).

4. On lira les remarques de Furukawa (2005) sur les relations entre constructions détachées de ce type et pseudo-clivées.

2. Les énoncés spécificationnels comme *Constructions*

Nous avons jusqu'à présent employé le terme de *construction* dans son acception la plus générale ; désormais, le terme aura une intension très précise : il désignera l'appariement entre la forme N EST QUE P./INF. et l'ensemble des effets pragmatiques associés. Autrement dit, nous considérons que la dimension grammaticale et formelle est empreinte d'une signification générale ; il s'agit là d'un phénomène décrit depuis une quinzaine d'années par les grammaires cognitives et de *construction*. L'implication la plus fondamentale est alors que la construction considérée devient une *forme* au sens gestaltiste et phénoménologique du mot — entendons une « structure » signifiante — sans que soit posée de distinction préalable entre syntaxe et sémantique. Mais ce qui nous importe ici, c'est le caractère pré-donné, préconstruit, de ces formes qu'il est raisonnable d'identifier comme unités phraséologiques (par exemple, la contrainte du singulier est extrêmement forte¹ — l'article défini, très souvent employé, est cataphorique, en accord avec l'attente de la spécification) ; plutôt qu'à des règles combinatoires, elle doit sa constitution à une instanciation holistique : il s'agit bien d'un bloc, d'une « tournure toute faite », même si lexicalement non saturée.

Faute de place pour une présentation de la Grammaire de Construction et de ses orientations (nous renvoyons à Fillmore *et al.* (1988), Goldberg (1995, 2006), Lambrecht (2000), ainsi qu'à Legallois & François (2006) pour une discussion et des analyses), nous prendrons un exemple illustratif de la notion de *construction*. Dans une lecture récente, nous sommes tombés sur l'intrigant énoncé :

- (11) *On peut distinguer à l'euphémisme LQR deux fonctions distinctes* (É. Hazan, *LQR, la propagande au quotidien*, 2006 : 28)².

1. Nous avons repéré moins d'une dizaine d'emplois au pluriel sur 2 540 ES ; par exemple *Les objectifs de ce comité sont de s'assurer que les décisions annoncées par Jean Tiberi seront bien respectées* (29-06-95).

2. Nous ferons grâce au lecteur de l'explication du sigle LQR, et ne nous soucions pas de la répétition malheureuse *distinguer-distinctes* étrangère à notre démonstration.

Il serait possible de considérer cet énoncé comme une simple idiosyncrasie, mais l'examen de Frantext confirme à deux reprises (au moins) cet emploi :

- (12) *L'embryologie, l'histologie, l'anatomie et la physiologie permettent de distinguer deux parties à l'hypophyse : une partie antérieure glandulaire et une partie postérieure d'origine nerveuse* (Sans mention d'auteur, *Encyclopédie médicale Quillet, nouvelle encyclopédie pratique de médecine et d'hygiène*, 1965).
- (13) *La philosophie devra, par exemple, sous peine de tout brouiller, distinguer trois sens au mot démocratie...* (J. Maritain, *Primauté du spirituel*, 1927).

Le verbe *distinguer* n'est pas ici dans un emploi ordinaire, sans que l'interprétation globale de l'énoncé ait cependant à en souffrir ; on comprendra 11 approximativement comme :

(11') *On peut attribuer à l'euphémisme LQR deux fonctions distinctes.*

D'où vient alors, par exemple, que le performant dictionnaire des synonymes du CRISCO¹ ne mentionne pas le rapprochement entre *attribuer* (ou *accorder*) et *distinguer*? Les constructionnistes, que nous suivons, posent que l'interprétation est garantie par la structure syntaxique (la construction) elle-même, indépendamment du lexique ; ainsi :

SN₁ + Verbe + SN₂ à SN₃

est une construction de transfert² (ou d'attribution) qui accueille un certain nombre de verbes réguliers (par exemple, parmi des dizaines³ : *allouer, attribuer, accorder, donner, confisquer*), mais aussi, comme c'est le cas dans notre exemple, d'autres verbes moins prédisposés. L'idée de transfert dans l'exemple est donc supportée par la construction elle-même, et non par le verbe qui garde sa signification propre et apporte sa spécificité.

1. www.crisco.unicaen.fr/

2. La forme est polysémique puisqu'elle intègre les verbes de communication.

3. Cf. Willems (1981 : 108) dont l'approche anticipe la conception constructionnelle de la grammaire.

L'exemple de la construction de transfert est indiscutablement plus spectaculaire que celui des constructions spécificationnelles (CS) dans la mesure où la structure est plus « abstraite », plus schématique. Ici, $SN_1 + Verbe + SN_2$ à SN_3 constitue une unité dont la combinaison syntagmatique dit peu de choses : c'est bien le tout, la « phrase » globale qui importe et forme l'unité première. Mais là encore, il faut concevoir que l'unité n'est pas construite par des règles générales, mais est donnée, à l'image d'une unité phraséologique. De ce fait, la construction ne découle pas de la compositionnalité

$$P \rightarrow SN \cap SV$$

ni d'une projection du dispositif argumental du verbe (hypothèse lexicaliste) ; plutôt, les arguments sont propres à la construction.

L'énoncé spécificationnel, comme toute construction, peut être vu comme un type d'expression idiomatique — une expression idiomatique schématique (Croft & Cruse 2004), non saturée. Paradoxalement, s'il n'y a pas figement au sens d'une saturation lexicale contrainte, on peut concevoir pourtant que la construction est lexicalisée, dans deux acceptions du terme. 1) La séquence grammaticale partage les mêmes propriétés que le lexique : polysémie de certaines unités, extension métaphorique (Goldberg 1995), et productivité à l'image de certaines expressions figées (voir plus bas) ; Goldberg parle parfois (à la suite de Jurafsky 1993) de *constructicon* pour souligner le lien entre *lexicon* et *construction*. 2) Si les constructions partagent les mêmes propriétés que le lexique (appariement forme/signification), et si on accepte l'idée que le lexique d'un locuteur est mémorisé, on peut faire l'hypothèse qu'à l'image d'un lexème ou d'une expression idiomatique, les constructions sont en quelque sorte stockées en mémoire, et donc convoquées lors de leur énonciation, et non produites *on line* à partir de règles combinatoires générales.

3. Analyse du corpus

Nous avons relevé les **ES** d'une année complète du journal *Libération* (1995) ; les résultats qui en découlent sont bien sûrs inhérents

au corpus et à son genre, mais ils offrent néanmoins une photographie intéressante. Nous avons recensé 2540 **ES**¹, 1492 pour le complément phrastique en **DE INF** (avec pronom de reprise ou non), 1048 pour la complétive (avec pronom de reprise ou non). Nous donnons, pour les deux types, les dix premiers noms les plus fréquents, noms qui, de ce fait et comme nous le montrerons, jouent un rôle certain dans la productivité de la construction :

ÊTRE DE INF		ÊTRE QUE P	
objectif	243	problème	241
but	127	fait	40
problème	73	ennui	35
question	71	important	35
rôle	42	vérité	32
ambition	35	hic	28
essentiel	30	pire	28
priorité	30	essentiel	24
enjeu	24	différence	24
solution	24	chose	22

1. Avec **ÊTRE DE INF**, 239 noms intègrent la construction. Il est intéressant de porter l'analyse au niveau des classes sémantiques nominales dégagées à partir du corpus.

Sans pouvoir, à ce stade de nos travaux, garantir la précision du recensement des classes, et sans prétendre être immunisés contre une part d'arbitraire dans leur identification et leur dénomination², nous donnons, une liste « temporaire » de ces classes, avec les principaux noms qui les composent³.

APPORT : apport, contribution

AVANTAGE : atout, avantage

CHANCE : aubaine, chance

1. Quelques cas n'ont pas pu être pris en compte parce qu'ils échappent à la fenêtre de notre concordancier ; l'extraction a été faite par Intex.

2. Ces dénominations sont données en majuscules pour les distinguer des simples noms.

3. Nous ne mentionnons pas ici les noms du type « le premier, le second... », qui de par leur nature anaphorique, renvoient à d'autres noms sous-spécifiés.

CHOIX : alternative, choix, décision, résolution, attitude
CONSIGNE : consigne, conseil
CONTRAINTE : obligation, contrainte, condition, droit
DÉFI : défi, gageure, pari
DÉTERMINISME : destin, avenir
ENGAGEMENT : philosophie, doctrine, parti pris, position, religion, politique, engagement, orientation, responsabilité, attitude
ENJEU : jeu, débat, enjeu, bataille, controverse
ERREUR : erreur, faux-pas, faute, étroitesse, tort, crime
HONNÉTÉTÉ : transparence
IDÉE : idée, concept
INTÉRÊT : intérêt
L'IMPORTANT : impératif, important, essentiel, priorité, principal, urgence, tout
LE MIEUX : *idéal, mieux, moindre mal, sagesse, meilleure chose, pire, (meilleure) chose à faire, chic, nec plus ultra, top*
MALHEUR : malédiction, malheur, drame, fin du monde
MOTIVATION : stimulant, motivation
MOYEN : voie, manière, moyen, façon
NORME : constance, pratique habituelle, règle, mode, norme, tradition, règlement, logique
NOUVEAUTÉ : innovation, nouveauté, révolution, changement, réforme
OBJECTIF : but, objectif, objet, ambition, intention, dessein, perspective, optique, finalité, recherche, désir, souhait, vœu, rêve, volonté
PARADOXE : paradoxe
PARTICULARITÉ : particularité, spécificité, originalité
SENTIMENT : *angoisse, crainte, hantise, préoccupation, obsession, espoir*
PLAISIR : plaisir, passion, pied, satisfaction
PROBLÈME : souci, problème, difficulté, dilemme, danger, risque, menace
QUALITÉ : charme, courage, force, vertu, richesse, titre de gloire, ressort, mérite, dignité, art, don, défaut, tour de force, qualité
RAISON : raison, motif, prétexte, argument
RÉACTION : réaction, réflexe, geste, action, riposte, mouvement
RÉSULTAT, CONSÉQUENCE : résultat, conséquence, effet, enseignement, préjudice
RÉUSSITE/ÉCHEC : échec, succès, réussite, victoire
REVENDICATION : revendication, mot d'ordre, objection
SOLUTION : solution, remède, issue, réponse, trouvaille, clé

STRATÉGIE : stratégie, technique, tactique, astuce, parade, démarche, scénario, plan, truc

TÂCHE : mission, programme, projet, charge, travail, fonction, vocation, tâche, métier, boulot, devoir, rôle, occupation, activités, statut, spécialité

TENTATION : tentation, inclination, penchant, tendance.

Il est évident qu'un examen plus précis permettra de faire des recoupements, et de réduire la liste. La classe **OBJECTIF** est la plus significative : au total, 462 occurrences (30,96 % des emplois). 16,28 % des emplois se font avec *objectif*. Ainsi, si on peut dire que la fréquence de *objectif (c')* est de *INF* est importante, il est possible de généraliser en posant un taux de coalescence très fort entre la construction et la classe **OBJECTIF** : **OBJECTIF EST DE INF**. Plus encore, il nous paraît judicieux pour certaines classes nominales, d'envisager des frontières poreuses (ce qui permettrait, donc, de rendre plus rationnel le nombre de classes, ou d'opérer des regroupements selon les airs de famille). Ainsi, la classe **ENGAGEMENT** comprend-elle des emplois synonymiques, dans cette construction, avec la classe **OBJECTIF**. Soit l'exemple :

- (14) « On ne pouvait pas, par exemple, traiter de la Bosnie sans un rappel éclair sur ce que sont les Casques bleus », explique Florence Thinar. Sa religion en matière d'information est de ne rien passer sous silence au prétexte que se serait ou trop aride ou trop sanglant (13-01-1995).

Nous voyons dans cet énoncé « métaphorique » l'expression d'une finalité particulière qui se caractérise par un engagement, perçu comme éthique par l'énonciateur. Notre lecture, si elle est correcte, est induite par la prégnance des emplois nominaux signifiant explicitement dans la construction une finalité (*objectif, but, objet...*). Le mot *religion* apporte sa part de signification, en actualisant la finalité : il s'agit d'un objectif absolu, immuable, marqué par une conviction forte. Mais le mot *religion* lui-même ne porte pas le trait « finalité ». La classe **ENGAGEMENT** est composée de noms dénotant un engagement fort vers la réalisation (impliquée par l'infinitif) d'un objet ; cette classe hérite d'un effet de sens typique des emplois avec des noms **OBJECTIF**. Il s'agit d'un phénomène de *coercition* : la construction exerce une pression sur

le lexème, pour que celui-ci devienne sémantiquement compatible avec le tout¹. La coercion, qui rend compte également de l'emploi de *II* peut être vue comme caractéristique de la productivité des unités phraséologiques (cf. plus bas).

La fréquence manifeste de la classe OBJECTIF permet de conclure que cette classe possède un degré supplémentaire de fixation dans la construction. Mais un autre cas de figement est tout aussi spectaculaire : la CS avec l'infinitif *savoir* ; en effet, 7,57% des compléments se construisent avec ce verbe (113 occurrences), loin devant les autres verbes (*faire* 70, *mettre* 23, *créer* 20), *avoir* (85) et *être* (75) étant employés la plupart du temps comme auxiliaires. 7,57 peut sembler un pourcentage faible, mais au regard des autres co-occurents, *savoir* se détache sans discussion du peloton des infinitifs. Cet écart forme une prégnance tout à fait réelle et sensible à la suite de laquelle il est légitime de conclure à la « fixation » dans la compétence langagière de *N est de Savoir* + SUB. INTERROGATIVE. Qui plus est, on relève 64 « *question est de savoir* » (56, soit 63% des emplois de « *est de savoir...* »), soit 90,14% des emplois de *question* dans la construction, et 23 « *problème est de savoir* » (20,35% des emplois de « *est de savoir...* »), soit 31,5% des emplois de *problème* dans la construction.

Problème et *question* sont alors interchangeables sans modification significative de sens. On peut à nouveau souligner un degré supplémentaire de fixation : *N est de savoir* + *Sub. Interrogative indirecte* se réalise préférentiellement dans la *question est de savoir* + *Sub. Interrogative indirecte*.

On posera donc que [OBJECTIF EST DE INF], [N EST DE SAVOIR + SUB. INTERRO. IND.] sont des constructions spécifiques secondaires (CSS) possédant un degré supplémentaire de figement par lexicalisation. Si on ajoute à ces CSS une expression idiomatique avec « postiche » [*une chose est de INF, une autre de INF*] :

- (15) *Une chose est de bricoler des peintures sonores urbaines hantées de musiques de films oubliées et parasitées de slogans ultraviolets, une autre de les mettre en forme scénique* (25-04-95)

1. Cf. Taylor (1998) qui emprunte le terme de *coercion* à Pustejovsky. Notons que Gadet et al. (1984) employaient le terme de *forçage* pour désigner le même phénomène.

on est en droit de concevoir plusieurs dimensions figées dans la réalisation de N EST INF.

2. Pour les CS en *que P.*, 177 noms entrent dans la construction, dont voici les classes retenues à ce stade de l'analyse :

AVANTAGE : avantage, atout, bénéfice, côté positif, aspect positif, bon côté, bonne chose, point positif, revers de la médaille, faiblesse, lacune

AVIS : opinion, avis, conviction, point de vue, sentiment, évaluation, analyse, position, impression, pronostic

CARACTÉRISTIQUE : caractéristique, spécificité, originalité, particularité, qualité

CHANCE : chance

DIFFÉRENCE : différence, dénominateur commun

ÉTONNANT : gag, croustillant, étonnant, piment, miracle, événement, charme, ironie, tristesse, extraordinaire, chose incroyable, merveilleux, paradoxe, beauté

FOND : nœud (du problème), fond (du message), l'élément de fond

IDÉE : idée, hypothèse, calcul, théorie

INTÉRESSANT : intéressant, intérêt, utilité

L'IMPORTANT : important, essentiel, priorité, principal, tout, fait majeur, élément déterminant, point essentiel, point capital

LE MIEUX : idéal, mieux, comble, pire

MODALITÉ : vérité, réalité, apparence, fait, certitude, probabilité, présomption

NORME : règle, constantes, principe, postulat

NOUVEAUTÉ : fait nouveau, innovation, nouveauté, évolution

OBJECTIF : but, ambition, objectif, souhait, désir, vœu, rêve, volonté

PREUVE : indice, preuve, évidence

PROBLÈME : problème, souci, difficulté, emmerdant, ennui, malaise, malheur, embêtant, écueil, drame, piège, inconvénient, hic, point négatif, point noir, point troublant, chose difficile, danger, risque

PROPOS : message, propos

QUALITÉ : talent, force, génie, grandeur

RAISON : alibi, argument, argumentation, argument massue, explication, thèse, raisonnement, raison

RÉSULTAT : conséquence, effet boomerang, résultat, enseignement, leçon, morale, conclusion

SENTIMENT : peur, crainte, espoir, regret

SOLUTION : réponse, solution, trouvaille, clé, choix, procédé, manière, système

SOULAGEMENT : soulagement, consolation

30% des emplois du corpus convoquent le nom *problème* (une attention prêtée aux conversations quotidiennes convaincra d'ailleurs le lecteur que cette unité, par sa fréquence et son emploi pragmatique, fait partie du langage formulaire); la classe PROBLÈME est la mieux représentée avec 350 occurrences (33,5%). On conclura là encore, après examen de ces chiffres, que PROBLÈME EST QUE constitue une unité phraséologique, une CSS.

On peut mesurer, et la dépendance du nom à la structure, et la préférence de la construction pour le nom. Ainsi, en prenant en compte à la fois les compléments infinitivaux et phrastiques, la dépendance se calcule de la manière suivante¹ :

Dépendance = [nombre d'occurrences du nom X (lemme) dans la construction] divisé par [nombre d'occurrences du nom X (lemme) dans le corpus]. Les résultats, pour quelques exemples, sont donnés en pourcentage :

problème = 4,67; *objectif* = 8,9; *rôle* = 0,4; *essentiel* = 4,55; *hic* = 37,33.

On constate qu'un nom comme *hic* est fortement dépendant de la construction spécificationnelle, beaucoup plus que *problème* par exemple. *Le hic (c') est delque* sera donc dit figé du point de vue de sa dépendance. Mais du point de vue de la préférence de la structure pour le nom, les résultats diffèrent :

Préférence = [nombre d'occurrences du nom X (lemme²) dans la construction] divisé par [nombre d'occurrences de la construction dans le corpus].

problème = 12,36; *objectif* = 9,88; *rôle* = 1,65; *essentiel* = 2,12; *hic* = 1,10.

Hic se montre ainsi assez peu attractif par rapport à *problème* ou *objectif*. Il y a donc, mis en évidence d'une autre façon que par la simple prise en considération des données directes ou brutes, un

1. Nous nous inspirons pour cette méthode de Schmid (2001).

2. Nous avons pris en considération les lemmes pour les emplois absolus du nom, sachant que les formes plurielles dans la construction sont très rares.

emploi figé de *problème (c') est delque*¹ (qui n'interdit évidemment pas les modifications du nom : relative, complément déterminatif, adjectif), mais un figement cette fois-ci considéré du point de vue de la préférence de la structure pour le nom.

L'intérêt de marquer la différence entre *dépendance* et *préférence* permet selon nous d'identifier quel est l'item, qui, employé dans la construction, sert de base à une généralisation. C'est sur la préférence que se fonde ce rôle ; en effet, en accord avec l'intuition, mais aussi avec les chiffres, la généralisation *PROBLÈME est delque* se fait à partir de *problème (c') est delque* plutôt que *hic (c') est delque* malgré sa plus forte dépendance. Autrement dit, c'est autour de *problème* que se compose la classe *PROBLÈME*.

La haute fréquence d'un mot dans une construction particulière facilite la corrélation, pour ainsi dire inconsciente, entre le sens du nom dans la construction et le pattern constructionnel lui-même (Goldberg 2006 : 79). *Problème est que P* est donc fortement enraciné, implanté dans notre compétence discursive, qui se nourrit, non pas (seulement) de règles syntaxiques, mais de l'ensemble des occurrences rencontrées dans l'expérience discursive.

4. La productivité

Les analyses des phénomènes phraséologiques n'ont peut-être pas accordé une place assez grande à la capacité productive de ces unités, préférant cerner au mieux le continuum sur lequel se mesurent les degrés de figement. Martin (1997), passant en revue les facteurs du figement lexical, introduit la notion de *modèle locutionnel* ; en se fondant sur les données fournies par Bernet & Rézeau (1989), il rappelle qu'un modèle comme

(15) *Il n'a pas inventé X*

sert à la réalisation de plusieurs occurrences ; à date ancienne : *il n'a pas inventé [les paratonnerres, les tire-bouchons, les porte-pipes]* ; à

1. Nous n'avons pu prendre en compte dans nos calculs la nature du déterminant, mais il est incontestable que l'article défini cataphorique est un élément figé participant à l'unité.

date plus récente [*l'eau chaude, l'eau tiède, la lune, l'autobus, la bretelle à coulisses, l'eau gazeuse, les œufs durs*]; il s'agit là encore d'une construction, certes plus lexicalisée et idiomatique, qui, de façon systématique (et quelle que soit la saturation lexicale), disqualifie le référent du syntagme nominal X (et par contagion le sujet)¹.

4.1. La production d'hapax

La construction que nous étudions possède également un type de productivité semblable; nous l'avons partiellement décrite avec l'exemple 14. Nous nous intéresserons cependant ici à un hapax repéré non pas dans notre corpus qui, de par son genre, ne propose pas d'exemples significatifs d'emplois innovants, mais dans Frantext :

- (16) *Le pauvre homme faisait pitié. Il était devenu la parfaite illustration de l'expression populaire : « une âme en peine »! à quelles occupations pouvait-il consacrer ses journées? Nous étions réduits à l'imaginer, sans y parvenir, tant ses horaires demeuraient fantaisistes. L'assuré est qu'il ne pouvait s'agir que d'expédients pitoyables, compte tenu des sommes infimes qu'il remettait, de temps à autre, à ma belle-sœur Yvonne, muée en intendante de la tribu, charge ingrate, et qui devait absorber la totalité de ses appointements, plus sa pension de veuve de guerre. (A. Simonin, *Confessions d'un enfant de la chapelle*, 1977).*

Plusieurs niveaux « constructionnels » sont ici en jeu, dont l'influence est distribuée de la façon suivante : au niveau le plus général, bien sûr la CS N EST QUE P./INF. À un autre niveau, la coercion nominale de l'adjectif : la construction nominalise l'adjectif, sur le modèle abstrait d'ES fort nombreux et ancrés, du type [*l'essentiel, l'important, le principal, le curieux est que/de INF*]. Enfin, la CS MODALITÉ EST QUE P./INF. En effet, *l'assuré* est ici un nom modal. Or, il apparaît que dans Frantext catégorisé, *vérité* est le nom le plus souvent employé dans la structure

1. Franckel (2006 : 59) signale le même phénomène : « il s'avère que la seule forme de cet énoncé (c'est *la porte ouverte à X*) suffit à déterminer la valeur référentielle de *c'* et à déterminer le type de termes susceptibles d'en constituer la suite et son interprétation en terme de *dommageable* ».

avec complétive (seulement en 5^e position dans le corpus *Libération*). La classe MODALITÉ *vérité, fait, certain, évident, réalité*, etc. possède donc une prégnance suffisante pour initier des emplois venant « court-circuiter » des possibles pseudo-clivées ; par exemple, un autre hapax :

- (17) *Le sûr est que tous deux par des chemins bien dissemblables, nous en sommes venus à tuer les heures en les regardant en personne* (Valéry).

Aussi, l'emploi quelque peu curieux et unique de *l'assuré* hérite-t-il de plusieurs couches constructionnelles, fortement ancrées dans les discours et la grammaire « interne » de l'énonciateur ; on pourrait aller jusqu'à dire que cet emploi est prédictible.

Malgré les différents niveaux de fixité, la CS reste donc une structure accueillante, ouverte (façon plus pacifique de parler de sa fonction coercitive), principalement, évidemment, dans les genres qui favorisent (ou autorisent) la créativité lexico-grammaticale. Au fil des discours, des énoncés spécifiques rencontrés, sont abstraits des schémas généraux, à partir desquels une certaine créativité est possible, mais contrôlée par la familiarité sémantique avec le lexique régulier. Ainsi, plus une classe sémantique est rencontrée, plus elle constitue un modèle de productivité.

4.2. Les énoncés définitoires

On peut mesurer la productivité des CS d'une tout autre façon, en considérant leur investissement dans la formulation d'énoncés « mixtes », c'est-à-dire d'énoncés héritant de la complémentarité de traits de constructions différentes.

Certains énoncés, peu fréquents (au plus une trentaine dans le corpus), se démarquent de l'ensemble des occurrences relevé dans *Libération*. Par exemple :

- (18) *Pendant des années, Marie-Christine est partie en caravane, mais on allait camper sur l'Atlantique. Le Midi, c'était vraiment trop loin. Avec le bungalow, c'est possible et on n'a pas besoin de déménager la maison. Le camping sans le camping, en quelque sorte. **Les vraies vacances, c'est d'avoir la même vie qu'à la maison, moins le travail.** On passe les vacances en famille. Pendant l'année, je n'ai pas de temps pour*

moi, là, voyez, je me repose, je peux tricoter, explique Marie-Christine (16-08-95).

Mis à part le pluriel du nom (qui est de toute façon contraint pour *vacances*), l'occurrence semble emprunter la forme d'un énoncé spécificationnel; pourtant, le nom *vacances* n'est pas un nom *a priori* sous-spécifié; le complément à l'infinitif n'a pas d'ailleurs ici de fonction spécifiante, ne répondant pas, selon nous, à la question *quelles sont les vraies vacances?* Mais plutôt à *qu'est-ce que les vraies vacances?*, question qui implique une définition. On a donc un type d'énoncé définitoire dans lequel le *definiens* est un infinitif, qui possède un fondement plus évaluatif qu'analytique, et où le *definiendum* est un SN renvoyant à une activité. La particularité de ce *definiens* est de ne pas renvoyer à un trait typique, mais à un trait spécifique dans le sens où il émane d'un jugement personnel (l'enclosure *vraies* est une marque d'opinion subjective incompatible avec une « prédication seconde », dans le sens de Ducrot (1980))¹. Dans ce type d'emplois figurent le plus souvent des modalisateurs du type *vrai, véritable, pour moi*. Faut-il alors considérer la forme de ces énoncés comme « homonyme » des formes spécificationnelles? Nous voyons plutôt dans ces structures — mais cela reste une hypothèse à travailler, que nous soumettons au lecteur — une intégration de deux constructions : un amalgame entre une construction « définitionnelle » et une construction « spécificationnelle », amalgame qui témoigne de l'efficacité des formes générales, abstraites des formes spécifiques.

Un raisonnement portant sur la constitution dialogale des énoncés permet sûrement de mieux comprendre le phénomène en question. Les énoncés définitionnels attributifs répondent à la question *qu'est-ce que un N?* Les **ES** répondent à la question *quel est le N?* deux questions différentes, certes, qui pourtant peuvent être subsumées par une interrogation générale facilitant l'amalgame : *c'est quoi un/le N?*; *c'est quoi les vacances?/c'est quoi l'objectif?*; les différentes réponses rendent compte de deux interprétations possibles de la question en *c'est quoi?* Cette parenté pourrait être un facteur déterminant dans la constitution des énoncés définitionnels mixtes.

1. Cf. Legallois (2002) sur l'enclosure.

Les constructions attributives définitoires du type [*definiendum* (GN générique) ÊTRE *definiens*] possèdent des traits propres. Ici, la construction définitoire complète ses traits avec ceux de la CS (mais le mouvement est peut-être réciproque) : par exemple, le dispositif de topicalisation et de focalisation, mais surtout le trait + *spécificité*. En effet, la spécification des CS, réalisée dans des ES, est contextuelle, locale : les noms sous-spécifiés prennent leur détermination en discours (chaque problème, objectif, enjeu, etc. est propre à une situation donnée, chaque rôle prend une valeur dans un cadre précis). Le trait + *spécificité* dans le cas des énoncés définitoires mixtes est opératoire dans la source du *definiens* : il s'agit de la définition propre à un individu, donc d'une définition localisée, située, spécifique. De plus, le trait pragmatique *contraste*, assez caractéristique de beaucoup d'ES, nous semble opérant là encore : les définitions sont toujours données en contraste avec une définition implicite générale, partagée. Enfin, la définition des vacances en question dans l'exemple, forme un programme, autrement dit un objectif, un idéal à réaliser : trait hérité de la CS secondaire *OBJECTIF est de INF*. On pourrait paraphraser :

(19) *le but des vacances c'est d'avoir la même vie qu'à la maison.*

L'exemple suivant, en plus d'illustrer le phénomène (une conception de la poésie toute personnelle est mise implicitement en contraste avec une doxa), montre de façon surprenante — car la syntaxe laisse entendre que le *definiens* s'applique au mot *définition* — la particularité de ces énoncés définitoires qui perdent toute valeur analytique :

(20) *Il ressent, comme une nostalgie, le souvenir de son équilibre d'« avant » (avant la crise). Dans les années 30, il (Tardieu) se lie avec Francis Ponge et publie sa première plaquette de vers, le Fleuve caché. « La définition pour moi de la poésie est d'essayer de définir ce qui ne peut pas l'être et se voit remis en question par cette tentative même », dirait-il dans Libération en 1984. (28-01-1995).*

Ou encore cet énoncé où la spécificité du *definiens* est patente, tant elle est dépendante du contexte :

- (21) « *Comment accepter que la France expulse et incarcère des gens misérables à qui nous venons de tuer un de leurs enfants ?* », demande le comité, « *l'humanisme, c'est d'accorder le droit d'asile à la famille de Todor auprès de qui nous avons une dette* ». (1-10-1995).

Ainsi, la construction définitionnelle apporte ses spécificités (GN générique, rapport *definiendum/definiens*) et en emprunte d'autres à la CS (spécificité, contextualité, focalisation). Cet amalgame, que nous voyons comme le fruit de transposition de propriétés plutôt que comme le résultat d'une dérivation, est pour la langue un moyen d'expressivité particulièrement fort.

Conclusion

Lexèmes, phrasèmes et grammèmes sont affectés de façon évidente par le phénomène du figement ; mais les grammaires cognitives et de constructions, et surtout un examen sur corpus de certaines formes, montrent que la phraséologie porte également sur des structures presque « nues », généralisées à partir des réalisations effectives et des saturations lexicales. Ces séquences, qui constituent des unités holistiques, possèdent pourtant une relative productivité. Elles sont selon nous mémorisées¹, tant au niveau des classes sémantiques des lexèmes qui les « habillent » qu'au niveau de la construction généralisée. Un point de vue phraséologique sur la grammaire, qui demande bien sûr à être discuté de façon plus précise, en prenant en compte d'autres objets, permet de remettre en cause les problématiques règles de génération des combinatoires, qui semblent de moins en moins réalistes au fur et à mesure que progresse l'observation empirique des corpus².

1. Sur le rapport entre mémoire, langage et idiomaticité, voir le remarquable article de Bolinger (1976).

2. En parallèle aux travaux d'outre-Atlantique, on peut se référer à la tradition contextualiste britannique, Sinclair (1991) ou Hunston & Francis (2000), pour l'élaboration d'une grammaire fondée sur corpus. Pour une comparaison entre Grammaire de Construction et Grammaire Contextualiste, voir Legallois (à paraître).

Bibliographie

- Apothéloz D. à paraître a, « À l'interface du système linguistique et du discours : l'exemple des constructions identificatrices (e.g. pseudo-clivées) », in Bertrand O., Charolles M., François J., Prévost S., Schnedecker C. (éd.), *Langue, discours et diachronie*, Berne, Peter Lang.
- Apothéloz D. à paraître b, « Pseudo-clivées et constructions apparentées », in Berrendonner A., Apothéloz D., Béguelin M.-J., Benetti L. (éd.), *Grammaire de la période*.
- Bernet C. & Rézeau P. 1989, *Dictionnaire du français parlé : le monde des expressions familières*, Paris, Seuil.
- Blanche-Benveniste C. 1992, « Sur un type de nom "évaluatif" portant sur des séquences verbales », *Review of Applied Linguistics*, 97-98, p. 1-25.
- Bolinger D. 1976, « Meaning memory », *Forum Linguisticum*, 1, p. 1-14.
- Conte M.-E. 1996, « Anaphoric encapsulation », *Belgian Journal of Linguistics*, 10, p. 1-9.
- Croft W. & Cruse D. A. 2004, *Cognitive Linguistics*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Ducrot O. (éd.) 1980, *Les Mots du discours*, Paris, Minuit.
- Fillmore C. J., Kay P., O'Conner M. C. 1988, « Regularity and idiomaticity in grammatical constructions : the case of *let alone* », *Language*, 64, p. 501-538.
- Franckel J. J. 2006, « Situation, contexte et valeur référentielle », *Pratiques* 129-130, p. 51-70.
- François J. & Sénéchal M. 2006, « Le sémantisme propre des cadres prédicatifs et la polysémie des verbes de production de parole », in Legallois D. & François J., *Cahier du CRISCO* 21, Université de Caen [pré-publication accessible en ligne] <http://elsap1.unicaen.fr/>.
- Furukawa N. 2005, *Pour une sémantique des constructions grammaticales : thème et thémativité*, Louvain-la-Neuve, Duculot.

- Gaetone D. 1998, « Réflexions sur un adjectif substantivé », *La Ligne claire, de la linguistique à la grammaire. Mélanges offerts à Marc Wilmet à l'occasion de son 60^e anniversaire*, Louvain-la-Neuve, Duculot, p. 301-310.
- Gadet F., Léon J., Pêcheux M. 1984, « Remarques sur la stabilité d'une construction linguistique. La complétive », *Linx*, 10, 23-47.
- Goldberg A. E. 1995, *Constructions : A Construction Grammar Approach to Argument Structure*, Chicago, University of Chicago Press.
- Goldberg A. E. 2006, *Constructions at work : the nature of generalization in language*, Oxford, Oxford University Press.
- Ivanič R. 1991, « Nouns in search of a context », *RAL*, XXIX-2, p. 93-114.
- Jurafsky D. 1993, *A cognitive model of sentence interpretation : The construction grammar approach*, Technical Report TR-93-077, International Computer Science Institute, Berkeley.
- Kay P. & Fillmore C. J. 1999, « Grammatical constructions and linguistic generalizations : *The What's X doing Y?* construction », *Language*, 75, p. 1-33.
- Kleiber G. 1987, « Mais à quoi sert donc le mot CHOSE ? Une situation paradoxale », *Langue française*, 73, p. 109-127.
- Lambrecht K. 2000, « Prédication seconde et structure informationnelle. La relative de perception comme construction présentative », *Langue Française*, 127, p. 49-66.
- Legallois D. 2002, « Incidence énonciative des adjectifs *vrai* et *véritable* en antéposition nominale », *Langue Française*, 136, p. 46-59.
- Legallois D. 2006, « *Quand le texte signale sa structure : la fonction textuelle d'une certaine catégorie nominale* », *Corela, numéro spécial Organisation des textes et cohérence des discours [en ligne]* <http://edel.univ-poitiers.fr/corela/>.
- Legallois D. à paraître, « Du bon usage des expressions idiomatiques dans l'argumentation de deux modèles anglosaxons : la Grammaire de Construction et la Grammaire des Patterns », *Cahiers de l'Institut Linguistique de Louvain*.

- Legallois D. & François J. 2006, « Autour des grammaires de construction et de patterns », *Cahier du CRISCO*, 21 [prépublication accessible en ligne] <http://elsap1.unicaen.fr/cahiers/>.
- Martin R. 1997, « Sur les facteurs du figement lexical », in Martins-Baltar M. (éd.), *La Locution entre langue et usages*, Fontenay/Saint-Cloud, E.N.S. Éditions, p. 291-305.
- Riegel M. 1996, « Les noms à compléments propositionnels : en quoi sont-ils plus abstraits que les autres? », in Flaux N., Glatigny M., Samain D. *Les Noms abstraits : histoire et théories*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, p. 313-321.
- Roubaud M. N. 2000, *Les Constructions pseudo-clivées en français contemporain*, Paris, Honoré Champion.
- Ruwet N. 1983, « Du bon usage des expressions idiomatiques dans l'argumentation en syntaxe générative », *Revue québécoise de linguistique*, 13, p. 9-145.
- Schmid H. J. 2000, *English Abstract Nouns as Conceptual Shells : From Corpus to Cognition*, Berlin/New York, Walter de Gruyter.
- Schmid H. J. 2001, « "Presupposition can be a bluff" : How abstract nouns can be used as presupposition Triggers », *Journal of Pragmatics*, 33, p. 1529-1552.
- Sinclair J. 1991, *Corpus, Concordance, Collocation*, Oxford, Oxford University Press.
- Taylor J. R. 1998, « Syntactic Constructions as Prototype Categories », in Tomasello M. *The New Psychology of Language : Cognitive and Functional Approaches to Language Structure*, Mahwah NJ/London, Lawrence Erlbaum.
- Willems D. 1981, *Syntaxe, lexique et sémantiques des constructions verbales*, Gent.